



VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE



VILLE DE POINTE-A-PITRE

Région et Département de la Guadeloupe

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

9<sup>ème</sup> séance de l'année  
Mercredi 25 novembre 2020

Sous la présidence  
de Monsieur Harry DURIMEL  
Maire de la Ville de Pointe-à-Pitre

Convocation adressée aux élus  
Le 19 novembre 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 33

**PRESENTS**

Harry DURIMEL  
Tania GALVANI  
François PELLECUIER  
Corinne DIAKOK-EDINVAL  
Henri ANGELIQUE  
Cécile BOUCAUD  
Philippe RIBERE  
Jimmy LOUIS  
Rosette BENNETO  
Georges BREDENT  
Dominique DOLMARE  
Yann NANETTE  
Badi FADDOUL  
Marie-Andrée MANDIL  
Alain SOREZE

**PRESENTS**

Madly PAULIN-GARGAR  
Bruno FANFANT  
Jean-Marc SOUKAÏ  
Alex AUCAGOS  
Marie-Odile LOUIS-ALPHONSE  
Jean-Charles SAGET  
Evelyne DEMOCRITE  
Monique DECASTEL  
Mehdi KEITA  
Loïc MARTOL  
Marie-Eugène TROBO-  
THOMASEAU

**ABSENTS**

Marie-Hélène SALOMON  
(Procuration à Tania GALVANI)  
Myriame LACROSSE  
Michèle ROBIN-CLERC  
(Procuration à Alain SOREZE)  
Danita LEBRERE  
(Procuration à Jimmy LOUIS)  
Jacques BANGOU  
Sandra ENJARIC  
(Procuration à Evelyne  
DEMOCRITE)  
Claude BARFLEUR

INFORMATION AU CONSEIL  
COMPTE-RENDU DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE LA  
DELEGATION GENERALE DU CONSEIL MUNICIPAL

RF  
Guadeloupe

**INFORMATION AU CONSEIL  
COMPTE-RENDU DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE LA  
DELEGATION GENERALE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment ses articles L 2122-22 4°, 5°, 16° et L. 2122-23,

**Vu** la délibération n°35 du conseil municipal du 17 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au maire,

Considérant qu'en vertu des dispositions du CGCT, il appartient au maire de rendre compte au conseil municipal des décisions prises dans le cadre des délégations qui lui ont été données par le conseil municipal,

Considérant la liste des décisions annexée à la note de synthèse adressée aux membres du conseil municipal ;

**Entendu** le rapport du Maire, et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**PREND ACTE**

**Article 1 :** Il est donné acte au maire qu'il a informé le conseil municipal des décisions prises en vertu des délégations d'attribution reçues du conseil municipal par délibération du 17 juillet 2020.

La liste desdits marchés est annexée à la présente délibération.

**Article 2 :** Le Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération, ainsi que de sa transmission au contrôle de légalité.

Celle-ci pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Ville.

Acte rendu exécutoire  
après envoi en Sous-préfecture  
le :  
et publication ou notification  
du :



Pointe-à-Pitre, le 25 novembre 2020

Le Maire,

Harry DURIMEL

RF  
Guadeloupe

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 11/12/2020  
971-219711207-AU\_039\_2020-AU

**ANNEXE 1 – MARCHÉS PUBLICS**  
**Conseil Municipal du 24 novembre 2020**

Liste des décisions prises par le Maire en vertu des délégations d'attributions accordées par le Conseil Municipal par délibération n°35 du 17 juillet 2020

INTITULÉ	TYPE DE MARCHÉ	ATTRIBUTAIRES	MONTANT DU MARCHÉ (HT)	DURÉ DU MARCHÉ
<b>FOURNITURE DE CARBURANTS EN STATION-SERVICE AVEC SYSTÈME DE GESTION PAR CARTE ACCRÉDITIVÉ – APRÈS UN SANS SUITE</b>	Appel d'Offre Ouvert (AOO)	Total Guadeloupe	452 672,00 € HT	1 année renouvelable 2 fois soit 3 années
<b>TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE FERNANDE BONCHAMPS</b>	Marché A Procédure Adaptée (MAPA)	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Lot 1 « Charpente -couverture – menuiserie » attribué à RENOVIATION EXTENSION GÉNÉRALE ;</li> <li>○ Lot 2 « Réparation du revêtement du sol de la cour de récréation » attribué à TECHNIQUE SPORT ;</li> <li>○ Lot 3 « Clôture et espaces verts attribué à SARL SOC TRAVAUX CLOTURE CLOISONS (CLOSSURE).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Lot 1 : 21 300 € HT</li> <li>○ Lot 2 : 22 458,77 € HT</li> <li>○ Lot 3 : 26 489,66 € HT</li> </ul>	1 mois
<b>TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE FERNANDE BONCHAMPS</b>	Marché A Procédure Adaptée (MAPA)	LA GIRONDE ING	61 796 37 HT	1 mois

Contrôle de légalité  
 Date de réception de l'AR: 11/12/2020  
 971-219711207-AU\_039\_2020-AU

**ANNEXE 2 – CONSULTATIONS 3 DEVIS  
Conseil Municipal du 24 novembre 2020**

Liste des décisions prises par le Maire en vertu des délégations d'attributions accordées par le Conseil Municipal par délibération n°35 du 17 juillet 2020

<b>Directions-Pôles-Services</b>	<b>Intitulés</b>	<b>Entreprise retenue</b>	<b>Montant TTC</b>	
<b>Cabinet du Maire</b>	Aménagement de bureaux	EURL EGI	20 628,41 €	
	Communication pour la diffusion des communiqués	RCI	1 786,03 €	
	Commande d'eau en mairie	CAPEX DOLÉ	235,58 €	
	Optimisation de la page Facebook	WEB EXPANSION	651,00 €	
<b>Sous-Total Cabinet du Maire</b>				
<b>PÔLE RESSOURCES - Commande Publique et Achats</b>	Écharpes officielles	ARTCOM'IMPRIM	1 360,26 €	
	Fournitures de bureau - Lot 1	BUROSTOCK	3784, 28 €	
	Fournitures de bureau - Lot 2	FCB	6 132,40 €	
	Fournitures de bureau - Lot 3	FOUNIBUR	352,03 €	
	Fournitures bureau Février	FOURNIBUR	11 897,65 €	
	Gel hydro alcoolique	PROMAT	147,99 €	
	Logistique Séance 5 du Conseil Municipal	CHAPITENTE	2 545,08 €	
	Achat de mobilier bureau du maire	VADEX	11 619,53 €	
	Achat de mobilier - bureau du maire	GALERIE DELGRES	2 570,00 €	
	<b>Sous-Total - Commande Publique et Achats</b>			<b>36 624,94 €</b>
	<b>DSI</b>	Acquisition certificat électronique logiciels Police	CHAMBERSIGN	113,93 €
		Acquisition certificat électronique logiciels Maire	CHAMBERSIGN	292,95 €
Acquisition certificat électronique logiciels Philippe RIBÈRE		CHAMBERSIGN	292,95 €	
Acquisition d'écrans et ordinateurs portables		CPIG	22 958,00 €	
Upgrade licence antivirus BITDEFENDER		C2I	13 346,80 €	
Acquisition d'un MacBook Pro 16" Maire		PC LEADER	2 916,00 €	
Migration logiciel courrier (ELISE) vers le cloud		DIGITOM	5 859,00 €	

RF  
Guadeloupe

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 11/12/2020  
971-219711207-AU\_039\_2020-AU